

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 17 (1929)
Heft: 6

Artikel: Ou vont nos patois?
Autor: Sudan, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817347>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OU VONT NOS PATOIS?

par LOUIS SUDAN.

Dans une récente étude, présentée le 2 mai 1929 devant la Société d'histoire, M. le Dr Næf, l'éminent folkloriste de Bulle, adopte une position à laquelle ceux que préoccupe la question de l'enseignement populaire, particulièrement de la langue maternelle, ne sauraient donner trop d'attention. Il s'emploie notamment à montrer la vitalité actuelle de notre idiome gruérin, à expliquer les raisons de son réveil et convie les amis du folklore à ne point oublier le particularisme littéraire.

Quelques œuvres en patois, publiées ces dernières années, lui font entrevoir une ère prospère et féconde pour la littérature du terroir: le patois pourrait devenir littéraire. Et cette évolution qu'il pressent lui paraît un événement gros de conséquences. A vrai dire, le renouveau dialectal qu'il évoque nous apparaît comme un aspect de ce mouvement général qu'ont suscité en France les fêtes en l'honneur de Mistral et d'Aubanel, mais qui, selon toute apparence, n'est que momentané et laudatif. S'il en était autrement il faudrait convenir que la prétendue faveur dont jouit notre idiome régional trouve sa raison d'être dans ses vertus ethniques mêmes. Mais si cette faveur n'a rien d'artificiel, comment se fait-il que le gruérin ne soit pas devenu plus tôt langage littéraire? Et si la popularité dont il se prévaut n'est pas toute personnelle, pourquoi n'a-t-il connu que des réveils éphémères? Car ce n'est pas d'aujourd'hui que de réputés auteurs lui consacrent peines et labeurs. Quoi qu'on fasse, son sort reste inquiétant, non pas comme dialecte local — car à ce titre

il peut vivre longtemps encore, — mais son ascension est imprévisible.

Aussi bien qu'il n'a pu, par ses propres forces, s'élever au rang de langue littéraire, il ne pourra résister aux éléments extérieurs qui le contraignent à disparaître. Comme tout idiome, il est soumis aux lois de l'évolution, et ces lois nous montrent que même les plus belles langues, les plus répandues à la face de la terre, n'ont pas échappé à la mort. Si donc des langues autrefois si florissantes, comme le latin et le grec, ou le dravidien, viennent à disparaître, que peut-on attendre pour un dialecte régional qui n'a jamais été qu'un second moyen d'expression entre terriens d'une contrée, somme toute, infiniment petite ? Et ce moyen ne fut que verbal : l'expression écrite n'étant qu'œuvre de dilettantes. Les œuvres de ce genre sont rarement fécondes.

N'ayant rayonné ni loin ni de haut, toujours confiné sur un territoire très exigu et parmi les humbles classes de la population, le gruérin, comme les dialectes romands, n'a pas joui du grand air, n'a pas connu les voies de l'expansion. Dans le temps où les éléments qui concourent au développement d'une langue lui étaient incomparablement plus propices qu'aujourd'hui, il n'a pu s'élever. Comment vaincrait-il maintenant les innombrables obstacles qui se dressent devant lui ? Des adversaires puissants lui font la guerre, ouverte ou sournoise.

Le journalisme est venu. Avec lui, le français s'est étendu et a pénétré jusque dans les coins les plus reculés de nos alpes. Par sa pénétration à l'intérieur des familles, par son infiltration lente, mais continue, dans les plus modestes classes de la population, il sape sans bruit, mais il sape, et comment ! Le peuple s'instruit ; il lit beaucoup plus aujourd'hui qu'autrefois, il lit le journal, la revue, et ce faisant, il apprend le français. Et il ne l'apprend qu'au détriment du patois qui voit de jour en jour son domaine diminuer, s'appauvrir et se perdre. Qu'y faire ? Le vent est à la presse.

L'instruction populaire, elle aussi, a fait une brèche à l'édifice. Sans avoir été âpre à la curée, elle a combattu le tenace idiome. Considérant les réels obstacles que l'usage du patois créait à la diffusion de la langue maternelle, la plupart des grands pédagogues de notre pays l'ont proscrit de l'école. Sans faire l'histoire des prescriptions légales qui, au cours du siècle dernier, ont tendu à son élimination, notons que chaque régime a inscrit dans sa législation scolaire la lutte contre les dialectes régionaux. Des règlements du Père Girard à ceux qui nous régissent, on trouve des arrêts de proscription. Il faut croire qu'on en a en tout temps, senti le besoin.

A l'heure actuelle encore, on reconnaît généralement les inconvénients qui résultent de son emploi, à preuve les récentes publications de quelques journaux¹. Il y a plus. Au point de vue scolaire, la prohibition est formelle. En effet, le Règlement général des écoles primaires dit ceci à son art. 188: « L'usage du patois est *sévèrement* interdit dans les écoles ; la langue française et l'allemand grammatical sont seuls admis dans l'enseignement. Les instituteurs veillent à ce qu'il en soit de même en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants ». C'est donc à tort qu'on a pu dire: « Nous pourrions peut-être arriver à faire comprendre aux instituteurs qu'il faut maintenir le patois² », et ailleurs: « Nous nous liguerons avec les autorités pédagogiques pour veiller à ce que l'école, sans rien perdre de ses droits, sauvegarde le patois »³.

Mais, pour un instant, faisons abstraction de la prescription légale, et demandons-nous s'il y a un avantage quelconque à maintenir le patois à l'école ? Pour nous qui enseignons, nous n'en voyons aucun. Hormis une certaine utilité comme moyen de traduction d'un mot français inconnu — emploi qui serait sans objet si l'on parlait

¹ Voir entre autres *La Liberté*, 29 juin 1929, Fribourg.

² *Annales fribourgeoises*, n° 2, 1929, p. 92.

³ *Annales fribourgeoises*, n° 3, 1929, p. 117.

français dans la famille —, l'usage du patois ne peut que nuire à la correction de la phrase, à la facilité d'expression et à la prononciation. Ce dialecte n'a pas de syntaxe propre, n'a ni règles ni principes d'écriture, ni de prononciation puisqu'il se parle différemment d'un village à l'autre; il ne peut donc servir à la grammaire comparée. On ne peut lui dénier une allure lourde et traînante, ce qui contribue dans une large mesure à la difficulté qu'ont nos jeunes gens de parler le français avec aisance. Il n'est pas étranger non plus à cette apathie qui frappe certaines couches de la population et dont on se plaint de divers côtés. Enfin, il oppose de sérieuses entraves au progrès littéraire de nos classes par l'apport d'expressions simplement francisées, et cela jusqu'à l'achèvement des études primaires. Et quel obstacle lorsqu'il s'agit de l'élocution ! Régulièrement, nous avons constaté que la facilité du récit dépend du langage ordinaire de l'élève. Parle-t-il habituellement français, la causerie est plus aisée et plus vive, parle-t-il généralement patois, elle est alourdie de toute façon. Les mêmes observations sont aisées à faire pour d'autres disciplines et plus encore dans les diverses circonstances de la vie pratique. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à participer à certaines assemblées...

Considérée sous l'angle purement pédagogique, la cause du patois nous paraît entendue, et l'opinion qui dit que ce ne sont pas les enfants qui parlent patois à la maison qui parlent le français le moins correct nous semble partir d'une observation incomplète, irrégulière, du moins pas poussée à fond. L'exception n'infirme point la règle.

C'est donc la thèse du doyen Bridel qu'ici nous défendons. Et pourtant, avait-elle besoin de cette défense ? Il l'avait, semble-t-il, étayée sur de solides arguments. Nous estimons, comme lui, que l'école pâtit de l'usage d'un dialecte et qu'il est conséquent de le proscrire.

Au demeurant, le journalisme et l'instruction populaire ne sont pas les seuls adversaires du patois. Lorsque, au siècle passé, le poète Bornet publia son idyllique

poème *Les Tsévreis*, on riposta. Son essai hardi de restauration de notre idiome, quoique vivement applaudi par quelques lettrés du pays, «essuya le feu croisé du *Journal des Débats* et des puristes attachés au culte des traditions classiques»¹. Autant cette dernière classe de lettrés accablait de dédains la poésie indigène, autant elle mettait d'empressement à saluer de ses acclamations le poète bullois qui lui donnait *L'Ode à ma Faux*. Atterré, Bornet en resta à cet heureux essai, ou à peu près. Mais que cela ne retienne point les essayistes contemporains qui, à leurs heures de loisir, se délassent en cultivant la muse du terroir, car, ils auront toujours de nombreux lecteurs.

D'autres causes, plus graves, ont amené la régression qu'on enregistre depuis quelques décades. Le régime démocratique, appliqué comme il l'est chez nous, provoque nécessairement l'intérêt des classes populaires pour la chose publique. En obligeant les dirigeants à prendre contact avec les masses, il donne à la langue officielle une extension qu'elle n'a point connue jusqu'à lui: le patois n'ayant pas l'heur de plaire aux orateurs ! L'influence de l'art oratoire se manifestant chaque jour davantage, bon nombre de provinciaux ont senti la nécessité de cultiver la langue et ont abandonné, généralement sans regret, l'idiome indigène dont l'usage fut de plus en plus considéré comme signe d'infériorité. Cet indice est gros de conséquences.

En outre, les centralisations politique et économique jouent dans ce domaine un rôle qu'il est inutile de taire. Or, quel progrès n'ont-elles pas fait depuis un siècle ! Et que dire des conséquences de l'industrialisation sur la marche de nos idiomes ? La masse des campagnards qui abandonnent la terre s'empresse d'oublier le dernier des liens qui les y rattache. Combien serait suggestive à cet égard la statistique qui permettrait d'établir la

² A. DAGUET, *Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Etudes de Fribourg*, p. 13, Fribourg, 1854.

situation des dialectes romands aux diverses époques du siècle dernier !

Des quelques considérations qui précèdent, il est facile de déduire que nos idiomes romands sont en péril. Pourra-t-on un jour remonter le courant qui les emporte ? Très optimiste est celui qui peut l'affirmer.

Notre conclusion, amenée par l'étude de quelques causes seulement de la décadence des dialectes romands est que, si dans un autre âge, quand les conditions extérieures de leur existence étaient plus favorables qu'aujourd'hui, aucun d'eux n'a pu parvenir au rang de langue littéraire, il y a peu d'espoir de les voir renaître de leurs cendres. Plutôt que d'opposer aux flots envahissants une résistance vaine, il vaut mieux, semble-t-il, applaudir aux efforts que font les folkloristes pour tirer de nos dialectes ce qui mérite d'être connu, conservé et légué à la postérité.

Souhaitons voir paraître bientôt l'ouvrage: *Nos patois, leur vie, leur influence.*